

"UEO: progressivement dépossédée de ses fonctions" dans Le Monde diplomatique (juin 1962)

Légende: En juin 1962, le mensuel français Le Monde diplomatique souligne les faibles résultats de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et parle d'une organisation européenne qui est peu à peu dépossédée de ses fonctions.

Source: Le Monde diplomatique. dir. de publ. Beuve-Méry, Hubert. Juin 1962, n° 98; 9e année. Paris. "U.E.O.: progressivement dépossédée de ses fonctions", auteur:M.P. , p. 6.

Copyright: (c) Le Monde diplomatique

URL:

http://www.cvce.eu/obj/ueo_progressivement_deposedee_de_ses_fonctions_dans_le_monde_diplomatique_juin_1962-fr-13d30cde-a812-4034-8467-5e50df98c709.html



Date de dernière mise à jour: 25/10/2016

U.E.O. : progressivement dépossédée de ses fonctions

● **PAYS MEMBRES** : République fédérale d'Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg et Pays-Bas.

● **ORGANES** : Assemblée, Conseil des ministres, qui est l'autorité suprême, secrétariat général, agence de contrôle des armements et comité permanent des armements.

La naissance de l'Union de l'Europe occidentale remonte à 1954, au lendemain de l'échec de la C.E.D., dont le traité fut repoussé par le Parlement français. Comme substitut, on imagina d'élargir le traité de Bruxelles qui, depuis 1948, liait la Grande-Bretagne, la France et les trois pays du Benelux dans un même système de défense collective et de coopération économique et culturelle.

L'Italie et l'Allemagne adhèrent donc au traité de Bruxelles modifié que l'on désigne depuis lors sous le nom d'Union de l'Europe occidentale. Celle-ci avait pour raison d'être essentielle de veiller à ce que le réarmement de l'Allemagne ne dépasse pas certaines limites et se trouvait pour cela dotée d'un organisme spécial : l'Agence de contrôle des armements. Celui-ci n'eut toutefois jamais l'occasion de prouver son efficacité puisque bientôt les entorses faites par l'O.T.A.N. au traité de Bruxelles modifié lui ôtaient toute raison d'exercer un contrôle sérieux sur un réarmement allemand qui s'opérait sous l'égide des quinze.

En matière de défense donc, l'activité de l'U.E.O. ne produisit guère

de résultats spectaculaires. Le Comité permanent des armements de l'Union aurait pu lui aussi trouver matière à agir en organisant la production en commun de matériel militaire ou d'engins. Mais là encore les projets les plus spectaculaires, conçus en son sein, n'ont jamais vu le jour.

Il restait à l'U.E.O. la possibilité de servir d'intermédiaire entre les Six du Marché commun et la Grande-Bretagne, puisqu'elle était la seule organisation groupant ces sept pays exclusivement. A ses dernières sessions, son Conseil des ministres n'a pu qu'enregistrer les prises de position des partenaires sur la question de l'unification économique européenne ; les négociations fondamentales se déroulent directement entre la C.E.E. et la Grande-Bretagne et on ne voit plus guère à quoi pourrait servir la médiation de l'U.E.O. en ce domaine.

Il semble bien que la multiplication des organismes de coopération européenne ait peu à peu dépossédé l'U.E.O. des différentes fonctions qui furent les siennes à l'origine mais qu'on ne lui laissa pas le temps de remplir. M. P.